41e Année - N° 3132. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 9 Novembre 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

La Concession de la Chûte de Sisteron sur la Durance

M. le Préfet des Basses-Alpes, a pris l'arrêté suivant :

Article 1er. — *Une enquête complémentaire est ouverte sur l'avant-projet présenté par la Société des Forces Motrices de la Durance à l'appui de sa demande tendant à obtenir la disjonction de la partie aval de la concession de sa chute de Sisteron sur la Durance et la transformation en usine définitive de l'usine du Poët.*

A cet effet, les pièces définissant cet avant-projet et un projet d'avenant au cahier des charges de la concession de Sisteron, resteront déposées simultanément dans les mairies des communes ci-après indiquées pendant quinze jours du 1er novembre 1929 inclus au 15 novembre inclus, pour être communiquées sans déplacement, pendant cette intervalle, de 10 heures à 17 heures, aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

Liste des communes : Thèze, Sigoyer, Vaumeilh et Valernes.

Article 2. — *Des registres seront ouverts pendant le même temps aux mêmes lieux, pour recevoir aux heures ci-dessus indiquées les observations auxquelles pourra donner lieu le projet dont il s'agit. Ils seront clos par le maire le soir du dernier jour du dépôt des pièces ; ce magistrat y apposera une mention certifiant qu'ils ont été déposés, ainsi que les pièces visées à l'article premier, dans les conditions prescrites, et les enverra immédiatement à la préfecture, ainsi que le dit avant-projet.*

Article 3. — *Le présent arrêté sera, avant l'ouverture de l'enquête, affiché à la mairie et publié à son de trompe ou de caisse dans toutes les communes énoncées à l'article premier. Un certificat du maire constatera l'accomplissement de ces formalités et sera envoyé par lui à la préfecture, en même temps que le dossier d'enquête de sa commune.*

Article 4. — *Ampliation du présent arrêté sera adressé pour notification à MM. les sous-préfets du département, MM. les maires des communes énoncées à l'article premier. M. l'ingénieur en chef du service des forces hydrauliques du Sud-Est, à Grenoble, M. Marlio, administrateur délégué de la Société des Forces Motrices de la Durance, 23, rue de Balzac, à Paris.*

Fait à Digne, le 24 octobre 1929.

Le préfet ; BOURRAT.

***

Aux Sisteronnais !
A tous les Bas-Alpins !

Dans mon dernier article, commentant les résultats de l'élection sénatoriale des Basses-Alpes du 20 octobre j'indiquais que les délégués sénatoriaux avaient fait preuve de la plus grande clairvoyance et du plus pur bon sensen infligeant la défaite la plus sanglante à ceux qui, au mépris des droits de la collectivité, n'avaient pas hésité à prendre en mains la défense des intérêts de la puissante Société-Alais-Froges et Camargue.

Et je demandais aux Sisteronnais de serrer les rangs, car tous les espoirs étaient encore permis en ce qui concerne la construction de l'Usine de Sisteron, imposée par le décret de concession de la Société des Forces Motrices de la Durance,

Les évènements actuels justifient mes prévisions.

M. Charles Bourrat, le sympathique et distingué Préfet des Basses-Alpes a pris le 24 octobre 1929 un arrêté aux termes duquel une enquête complémentaire est ouverte sur l'avant-projet présenté par la Société des Forces Motrices de la Durance à l'appui de la demande tendant à obtenir la disjonction de la partie aval de la concession de sa chûte de Sisteron sur la Durance et la transformation en usine définitive de l'usine provisoire du Poët.

Des registres seront ouverts dans les communes de Thèze, Sigoyer, Vaumeilh et Valernes du 1e novembre au 15 novembre pour recevoir les observations de **toutes les personnes, citoyennes ou citoyens** qui croiront devoir s'opposer à l'emprise des richesses nationales par une puissante Société.

On connaît la question que je traite longuement depuis plus de deux ans dans cet organe.

La Société des Forces Motrices de la Durance, filiale de la Société Alais Froges-Camargue a obtenu une concession de 90 mètres cubes d'eau à prendre dans la Durance à Ventavon, à l'effet de conduire cette eau à Sisteron et de construire au Pont de Buech l'Usine génératrice de Force. Voilà le Décret. Voilà les obligations de la Société.

Quand elle a été à mi-parcours, elle a ainsi barré la route à tous les concurrents en rendant impossible l'utilisation du restant du parcours, la Société a demandé l'autorisation de construire une usine **provisoire** au Poët. Cette autorisation lui fut accordée contre l'**engagement signé par elle** de continuer les travaux de la portion Le Poët-Sisteron et d'avoir achevé la construction de l'usine du Pont de Buech dans un délai maximum de deux ans à dater de la mise en service de l'Usine du Poët.

Maintenant la Société reniant sa signature ne veut plus faire la portion Le Poët-Sisteron et refuse de construire l'usine du Pont de Buech sous prétexte que l'exécution de son engagement couterait plus de cent millions ! ! Elle demande donc au ministre l'abandon de la parti Le Poët-Sisteron et désire que son usine du Poët dont la construction n'avait été autorisée qu'à titre **provisoire** soit reconnue comme **définitive**.

Si la demande de la Société est admise c'est plus de cent millions de travaux qui auraient dû, aux termes du Décret de concession, être effectués sur le trajet Le Poët-Sisteron qui ne le seront pas. On voit d'ici l'intérêt que le commerce, l'industrie et les salariés de notre région pourraient retirer de l'exécution des travaux de cette importance.

Ce n'est pas tout ! une Usine génératrice de la force de 45.000 chevaux apporterait sous forme d'impôts plus de 350.000 fr. par an dans les caisses municipales de la ville de Sisteron, ce qui permettrait sans bourse déliée la création d'améliorations dont toute la **région profiterait.**

A titre d'impôts elle verserait dans les caisses du département des Basses-Alpes plus de 400.000 francs par an qui seraient utilement employés à l'amélioration de nos routes départementales et de nos chemins qui en ont le plus grand besoin et qu'on est obligé de négliger faute de ressources.

L'intérêt de tous, l'intérêt de la collectivité exige donc que la demande de la Société soit repoussée et qu'elle soit tenue d'exécuter les engagements signés par elle.

Contribuables, citoyennes et citoyens de Thèze, de Sigoyer, de Vaumeilh, de Valernes, c'est à vous que je m'adresse : la décision est entre vos mains. Vous devez tous, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, vous rendre dans vos mairies respectives et déclarer par écrit que vous vous opposez formellement à ce qu'il soit fait droit à la demande formulée par la Société parce que sa demande est contraire aux engagements signés par elle et que l'intérêt de notre région exige la réalisation du canal Le Poët-Sisteron avec construction de l'usine du Pont de Buech.

Contribuables de Thèze, de Sigoyer, de Vaumeilh, de Valernes, je vous rappelle à titre d'indication que la demande de la Société a été, conformément à la loi, soumise pour avis : 1° A la Chambre de Commerce des Basses-Alpes qui l'a rejetée à l'unanimité ; 2° A la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes qui l'a rejetée à l'unanimité (moins une voix !) ; 3° A la Commission d'enquête de commodo et incommodo qui l'a rejetée à l'unanimité ! ; 5° Enfin au Conseil Général des Basses-Alpes qui sur ma proposition l'a rejetée à l'unanimité !

Tous ces organismes, tous ces corps constitués qui groupent vos élus et vos représentants ont décidé que la Société devait être tenue à remplir ses engagements !

Contribuables, citoyennes et citoyens de Thèze, de Sigoyer, de Vaumeilh, de Valernes, vous agirez de même : la justice le veut, votre intérêt l'exige.

A vous de décider !

EMILE GALICI
Conseiller municipal de Sisteron.
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

Pages Sisteronnaises

De la Gloire de chez nous

Au risque de vous faire hocher la tête et rire de mes aventures, apprenez que l'autre jour Blanquet me revint avec son Jean des Figues à califourchon devant les deux « banastes ». Ce fut une entrée solennelle au maset du gavot et la promesse de prendre gîte, de m'y tenir compagnie jusqu'à la mort.

Que de libre ! s'écria Blanquet, tandis que je le remisai devant une rangée de reliures, derrière la vitre de ma librairie d'honneur.

L'aimable équipage n'arrivait pas de Sisteron mais de Moustiers-Ste-Marie, qui par la chevauchée de ses maisons, son rocher fendu, sa rivière cascadeuse de Notre-Dame, rappelle assez notre bonne vieille cité de Durance.

Il venait portant le nom de Marcel Provence, notre nouveau Clérissy, qui de courage, de ténacité, de talent, ressuscite le renom des faïences, des céramiques, dont il parait avoir déchiffré le secret.

Qu'il est superbe son Jean des Figues, à casaque d'émail laiteux, délicatement rosé dans sa transparence, patiné d'un brun clair, le tout imprégné de notre soleil, pénétré de notre air et comme enveloppé de tout l'azur provençal !

L'âme des Clérissy, des Viry doit jubiler de cette rénovation et bénir avec nous cet inlassable réalisateur, pour qui le régionalisme, le félibrige, ne tiennent pas en des formules de banquets ou en des théories de congrès.

Ce diable d'homme anime tout le Sud-Est de son agissante foi, dans un noble dessein, de nous valoir *goï et soulas*, de propager la poésie et l'art de chez nous.

Comme chaque année il débarquera bientôt à Paris, avec ses délicieux santons qu'il mit de mode en la capitale. Si vous n'avez pas, à l'exemple de sœur Nanon et de Domnine, votre crèche en santibelli moustiériens, tant pis pour vous, c'est double péché contre la tradition et contre le bon goût, de plus votre logis manque d'un trésor. Il est temps de vous mettre en règle avec toutes ces raisons.

Les œuvres signées de Marcel Provence ajoutent à la gloire de notre pays. Sisteron et Moustiers sont reliés par une chaine de souvenirs communs.

Vous connaissez, à n'en pas douter, la pittoresque bourgade, au-dessus de laquelle l'étoile de Bethléem vint s'accrocher, entre les deux gigantesques pylones, et pour garder Notre-Dame de Beauvoir, la bien nommée.

Il y a quelques trente ans de cela je vins à Moustiers par un admirable clair de lune, allongeant des fantômes au pied des amandiers A minuit, la patache, un fiacre gémissant sur belle route et hurlant au moindre obstacle, me déposait devant l'auberge sans la moindre façon .. Pas de chambre sauf chez le voisin qui pour la nuitée me fit payer (service et pourboire compris) deux sous et trois sous un café gniolé que je n'absorbai point. Hélas, le bon marché coûte toujours cher ; je passai quatre heures sur une chaise à contempler la campagne sur laquelle le mistral balançait les rayons de lune à la pointe des branches. Car le lit fourmillait de bestioles affamées... j'avais eu la retraite des vagabonds chez le père cascamèche, aujourd'hui sans doute en paradis avec tous les pauvres diables qu'il hébergea.

Incidents de route, j'en ai noté bien d'autres et amusantes évocations. On était jeune alors, on se souciait ni de confort, ni de vitesse ; on allait en pélerin passionné sur la montagne, étourdi de lumière, grisé des paysages, cueillant une strophe de poème à chaque pas.

A vrai dire, une fois l'ascension — ne galéjadons pas ! — la promenade à la chaine votive, la toilette sérieuse au bord du torrent, Moustiers prit sa revanche au grand café surplombant les eaux grondantes et à la table où je me régalai des fameux patés de gibiers, autrement parfumés que ceux de Pithyviers, pourtant en juste vogue de gourmandise.

Je trouvai là-haut, la plus aimable des sociétés et peu s'en fallut qu'épris du site je ne plante pas là ma canne ferrée et mon sac d'alpiniste pour y précéder Marcel Provence,

La gloire de chez nous s'affirme de plus en plus. Je pense que Valensole, où vivent toujours des ancêtres de Théodore Aubanel, va célébrer le centenaire du plus grand des poètes provençaux de notre époque, sans dommage pour le très grand Frédéric

© VILLE DE SISTERON

Mistral, dont les aïeux aussi firent souche dans les préalpes du Dauphiné.

Les Aubanels, comme je l'ai dit partirent au XVIIIe siècle, d'Aspres-sur-Buech, non loin de Serres, près Sisteron. C'est une curieuse histoire que le voyage de ces gavots pour Avignon et leur vocation d'imprimeurs. Il faut vous apprendre que nos Alpes possédèrent une imprimerie très ancienne, guère après l'invention de Gutenberg, à Embrun, la vénérable métropole de tout le midi. Les rois de France étaient de droit chanoines d'Embrun, et M. Doumergue, tout protestant qu'il est, qu'il le veuille ou non, porte titre de chanoine de Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie.

Voulez-vous une autre gloire très méconnue, le roi d'Yvetot, chante par Béranger, n'a jamais été détroné. Depuis des siècles, il a ce bout de royaume normand relevé d'un souverain dauphinois provençal, lequel pourrait arguer de ses parchemins et paraitre à l'Elysée, couronne sur la tête et sceptre en la dextre main.

Tout comme le modeste poète montagnard, le très savantas historien des Hautes-Alpes, hôte du chateau de Picomtal, près Embrun, naquit à Sisteron. C'était un fureteur sans pareil, mais quel mauvais caractère, rien de notre belle humeur sisteronnaise, rien de la fervente et bonne science d'un Tardieu ; un roman qui se voulait infaillible. Tout homme a son avers et son revers ainsi que les médailles ; il convient de n'admirer que le bon coté.

Si ces miettes de notre histoire vous offrent quelque interêt, bien volontiers je vous les servirai, dans la joie de converser avec les gentils lecteurs du *Sisteron-Journal*, et de respirer à plein poumons notre terre natale.

Paris, novembre 1929.

Emile ROUX-PARASSAC.

MONNAIES d'OR et d'ARGENT

On nous prie de communiquer au public qu'une première émission de vingt millions de nouvelles pièces devant se faire le mois prochain, « La Caisse Centrale de Change » des monnaies d'or et d'argent fait une dernière tournée dans les deux départements des Hautes et Basses-Alpes pour permettre aux personnes qui n'ont pas été prévenues à temps d'échanger leurs anciennes pièces d'or et d'argent démonétisées par la loi du 28 juin 1928 et qui n'ont plus cours.

Un agent se tiendra à la disposition du public dans les sous-préfectures, chefs-lieux de canton et communes ci-dessous. et y fera les opérations de change au cours officiel de la « Caisse Centrale de Change », paiement de suite sans formalité, chaque personne passant séparément dans une salle spéciale.

Bureau ouvert de 8 heures à 16 heures.

Lundi 11 Novembre

GAP	Hotel des Négociants
FORCALQUIER	— Pascal
SISTERON	— de la Poste

Mardi 12 Novembre

VALENSOLE	Hotel Léotard
TURRIERS	— Antretti
VOLONNE	— JULIEN
GAP	— de Négociants

Mercredi 13 Novembre

REILLANNE	Hotel Drahin
DIGNE	— du Commerce
GAP	— des Négociants

Jeudi 14 Novembre

La MOTTE-du-CAIRE	Hotel Clément
BRIANCON	— Moderne
VEYNES	— Vivian

Vendredi 15 Novembre

ORPIERRE	Hotel des Alpes
ROSANS	— de la Boule d'Or
ENTREVAUX	— Pèbre

Samedi 16 Novembre

MANOSQUE	Hotel de Versailles
EMBRUN	— Crouzet
L'ARGENTIERE	— de l'Industrie

Nota. — Afin de faciliter le travail des agents, le public est prié d'indiquer le nombre de pièces de chaque catégorie : 5, 2, 1 et 0 fr. 50.

Avis important. — Des individus ayant voulu se faire passer pour des agents de la « Caisse Centrale de Change », le public est prié de bien noter les jours et hotels où se font les opérations de la Caisse Centrale de Change et d'exiger des agents la présentation de leur carte de serivce ainsi que des tarifs officiels imprimés de la Caisse Centrale de Change.

Les personnes ne pouvant se déranger peuvent prévenir l'agent de la Caisse Centrale qui se rendra à leur domicile.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine la publication du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal.

Beau geste. — A l'occasion des têtes de la Toussaint et à la mémoire de son bien regretté mari, victime de la guerre, Mme Duffet, professeur à Béziers (Hérault) a versé à la caisse des Mutilés de Sisteron, la somme de 50 francs.

Les membres du Conseil d'administration, très sensibles à cette marque de haute bienveillance, adressent à Mme Duffet le témoignage de leur bien vive reconnaissance.

Variétés-Théatre. — C'est mercredi 13 courant que la grande vedette André TURCY et sa troupe composée de 18 artistes, se feront applaudir pour la première fois à Sisteron, dans la super-revue : TOUT EN DANSANT.

De jolies filles, de la danse, de somptueux décors, des costumes ultra-chics... et du talent, bref un spectacle en tout point parfait qui comptera parmi un des meilleurs de la saison.

Cette revue vient d'ailleurs de remporter un gros succès pendant trois semaines consécutives à l'Alcazar de Marseille.

Prévoyant une affluence considérable la Direction des Variétés invite sa fidèle clientèle à louer ses places au plus tôt La location, gratuite comme toujours, sera ouverte à partir de lundi et jusqu'à mercredi 18 heures.

Casino-Bal — Lundi, en soirée, à l'occasion de l'Armistice, la Direction du Casino donnera une grande soirée dansante avec le concours du réputé Printania-Jazz dans ses dernières créations musicales.

CINÉMA - CASINO

Cette semaine, au programme : ECLAIR-JOURNAL, actualités.

La troublante vedette Lily Damita dans

Poupée de Montmartre

Film grandiose avec Georges Tréville et Eric Barclay.

On commencera par : A LA NAGE, comique fou-rire.

La semaine prochaine :

La délicieuse opérette viennoise : *Le Beau Danube Bleu.*

VARIÉTÉS-CINÉMA

Samedi, en soirée, Dimanche, en matinée et soirée, au programme :

Un des meilleurs films de la saison ayant obtenu le plus grand succès dans les principaux cinémas de France :

SOUS LE CIEL D'ORIENT

Un roman captivant, une mise en scène parfaite, des photos splendides, une interprétation remarquable... il n'en faut pas davantage pour classer ce film parmi les meilleurs.

Un accompagnement de musique orientale donnera la vraie couleur locale à ce film tourné dans notre belle colonie africaine,

On commencera par : « *70 degré à l'ombre* », hilarant comique.

Chiffre d'affaire et taxe d'abattage. L'impôt sur ce chiffre d'affaires et la taxe d'abattage seront perçus à la mairie le mardi 12 novembre aux heures habituelles.

Collège de Sisteron. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir le succès au baccalauréat, session d'octobre, des élèves suivants :

Jean Latil, de Sisteron, et André Moullet, de Séderon, reçus définitivement ; André Arthur, d'Eourres, admissible.

C'est donc, avec le succès du jeune Aillaud Emile, de Chateau-Arnoux, en juillet, une série de 3 reçus et 1 admissible sur 4 élèves présentés à l'examen.

Nos sincères félicitations aux candidats ainsi que nos meilleurs remerciements aux professeurs.

L'Espéranto. — Nous apprenons avec plaisir que sous l'intelligente initiative de notre concitoyen Victor Vignet, une société pour la diffusion de l'Espéranto à Sisteron est en formation.

Nul doute que le problème si intéressant de la langue universelle intéressera au plus haut point chacun de nous.

Etat-Civil

du 1er au 7 novembre 1929

NAISSANCES

Edmond-Marcel-Marius Bonnet, la Baume; Josette-Fernande Bouchet, rue de Provence.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre : Louis-Auguste-Emile Brochier, ébéniste, demeurant à Sisteron et Marguerite-Camille-Mathilde Dupuy sans profession, à Saumane.

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Philippe - Dominique-Bienvenu Ungarelli, 82 ans, rue de la Coste.

A VENDRE

LAPINS DE RACE

dépecés ou vivants.

S'adresser au BAR DU COURS ou CLOSEAU LUCIA, Les Plantiers,

-- F. BARTHÉLEMY —

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du coté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Etude de Me **Guillaume BUES**, notaire à Sisteron

Adjudication volontaire

Le Dimanche premier Décembre *mil-neuf-cent-vingt-neuf, à* **quatorze heures,** *en l'étude et par le ministère de Me* **Guillaume Bués** *notaire à Sisteron, il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à Monsieur* **Baptistin Sube,** *et à Madame* **Elisa GIDE,** *son épouse, propriétaires, demeurant à Sisteron.*

LOT UNIQUE

UN

Domaine rural

situé sur le territoire de la commune de Sisteron, à proximité de la ville, au quartier de l'Adrech, comprenant : vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, labours, vignes, bois, patures et vagues. paraissant cadastrés sous les numéros : 430, 431 p. 433 p. 434 p. 435, 436, 440, 439, 438 p, 441, 442, 448 à 454, 485, 460, 477 à 481, 472 à 476 447 de la section F, et 903 de la section D. pour une superficie totale de 13 hectares, 57 ares, 13 centiares.

Mise à prix : 22.500 fr.

Faculté de traiter de gré à gré avant les enchères

Pour tous renseignements, s'adresser à Me **Bués,** *dépositaire du cahier des charges.*

BUES, notaire.

Etude de Me **Guillaume BUES**
Notaire à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE de fonds de commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte reçur par Me **Bues**, notaire à Sisteron, le trente-un octobre mil neuf cent vingt neuf, enregistré à Sisteron le six novembre courant folio 121 case 611, Monsieur **Ulysse YOT**, limonadier et Madame **Elise-Augusta ARMAND**, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur **Louis-Lucien BONNIER**, limonadier, demeurant à Sisteron le fonds de commerce de Café connu sous le nom de

Café du Commerce

qu'ils exploitaient à Sisteron, rue de Provence.

Oppositions en l'étude de Me **Buès**, notaire à Sisteron, domicile élu, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Pour premier avis,
BUES, notaire.

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à SISTERON (Basses-Alpes)

PURGE d'hypothèques légales

A la requête de la *Société des Forces Motrices de la Durance*, Société anonyme au capital de vingt millions de francs, dont le siège social est à Lyon rue Grolée, Numéro 9 et la Direction Générale à Paris, Rue Balzac, Numéro 23.

Et suivant exploit de Me **Bertrand** huissier à Sisteron du vingt-quatre octobre mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistré, notification a été faite :

1°) A Madame Célia-Adeline **Eysséric**, sans profession, épouse de Monsieur Gustave-Henri **Imbert**, propriétaire avec lequel elle est domiciliée à Sisteron, quartier de Sarrebosc.

2°) Audit Monsieur **Imbert**, comme exerçant les droits et actions de son épouse.

3°) Et à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Civil des Basses-Alpes, en son Parquet au Palais de Justice à Digne.

De l'expédition d'un acte dressé au Greffe du Tribunal Civil des Basses-Alpes le neuf octobre mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistré, constatant le dépôt fait le même jour, audit Greffe, de l'expédition collationnée d'un acte reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron le vingt-six Mai mil-neuf-cent-vingt-neuf duquel il résulte que :

M. Gustave-Henri **Imbert**, sus-nommé a concédé à la **Société des Forces Motrices de la Durance** requérante, tous les droits nécessaires à l'établissement dans la propriété qu'il possède sur le territoire de la commune de Sisteron au quartier de Sarrebosc, cadastrée sous les numéros 1415, 1416, 1423, 1426, 1425, 1052, 1053, 1054, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1064 et 1439 de la section B. de denx lignes électriques aériennes et de leurs supports et accessoires destinées au transport à haute tension de l'énergie électrique Le Poët-Saint-Auban,

Cette concession a été consentie à charge par la Société bénéficiaire, d'amener gratuitement dans un délai de six mois après la mise en service de la première ligne haute tension, à l'intérieur de la maison du concédant sise à Sisteron, *quartier de Sarrebosc*, le courant électrique de basse-tension (250 volts maximum) pour l'alimentation de cet immeuble en énergie électrique, éclairage et force, pendant toute la durée de la concession.

Cette insertion est faite conformément à l'avis du Conseil d'Etat des 9 Mai et 1e Juin 1807 pour parvenir à la purge des hypothèques légales, non inscrites.

Buès, notaire.

© VILLE DE SISTERON

la Nouvelle Camionnette CITROEN

1800 kg. charge utile

moteur 6 cyl. 14 CV

Souplesse - Force

Economie - Rapidité

Livrable dès le 1e octobre 1929

Renseignez-vous à

l'agent **FRANCIS JOURDAN**

— Garage Moderne — SISTERON —

F. IMBERT

53, Rue Droite — SISTERON

-o- Bijouterie Or -o-

Parures pour Mariages

Fantaisies en tous genres

—:— *Horlogerie* —:—

Montres - Réveils -, Pendules

(toutes marques)

carillon westminster

à partir de 390 frs.

Luneterie — Optique

ordonnance en 3 jours

La maison se charge de toutes réparations et transformations.

ŒUFS FRAIS GARANTIS

Victor VIGNET

aviculteur, St-Pierre-le-Bas, SISTERON

Avis. - Je ne livre que des œufs portant *mon nom* et la date du jour de ponte.

En ce moment :

Poulets de grain, le kilog **15** frs

- Cabinet Dentaire -

A. SILVY

CHIRURGIEN - DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche.

2, *Rue Paul Arène* — SISTERON.

Entreprise Moderne

de Comptabilité et de Contentieux

Informe sa nombreuse et fidèle clientèle, que sous une nouxelle direction 86, du Boulevard Gassendi, 2e étage. Elle se tient à la disposition de tous les commerçants pour :

L'organisation moderne et rationnelle de leurs comptabilités :

La rédaction de tous leurs actes ;

La vérification **gratuite** de leurs feuilles d'impôts, etc...

Les articles Scolaires, de Bureau et de Bazar sont en vente à l'imprimerie-Librairie-Papeterie LIEUTIER Sisteron.

ELECTRICITE et MECANIQUE - AUTO -

C. FIASTRE père et fils

électriciens-spécialistes

TÉLÉPHONE 80

6, Rue de Provence

SISTERON (Basses-Alpes)

Registre du Commerce Digne 827

—o— **RÉPARATIONS** —o—

Dynamos — Magnétos — Accumulateurs

Equipement électrique de voitures

STOCK ACCUMULATEURS DININ

Fournitures pour autos et T. S. F — Agence RADIOLA

Revision et mise au point de Moteurs — Réparations — Stock Dunlop

Poste de Gonflage — Fournitures générales — Essence SCHELL — Huile, etc.

Puisque vous désirez un Phono !

Allez entendre à la

Librairie Moderne A. Clergue

Paul BEYRIES, successeur

3, RUE DROITE, SISTERON (B.-Alpes)

LES MEILLEURS APPAREILS ET LES PLUS BEAUX DISQUES DU MONDE

Pathé, Odéon, Columbia, Gramophone, Salabert, Polydor, etc.

et vous serez convaincu

Que le phono est maintenant l'invention la plus belle et la plus parfaite du siècle

Même si vous ne devez rien acheter, nous nous ferons un plaisir de vous faire apprécier UN APPAREIL CHEZ VOUS

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu et **définitivement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, 1 et 2 Décembre, hôtel des Acacias.

Les MEES jeudi 5 Décembre, hôtel Barras ;

LARAGNE, 6 Décembre de 9 h. à 2 h. Grand Hôtel Moderne ;

DIGNE 7 décemb. hôtel Boyer-Mistre.

Nouvelle Ceinture perfectionnée pour déplacement de tous organes.

"Traité de la Hernie" franco sur demande à M. GLASER, 44, boulevard Sébastopol, Paris.

Les cafés en boite F. LATIL, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers et à Peipin chez M. Germain Mondet.

CONTRE

LA HERNIE

il est absolument **inutile** de gaspiller du temps et de l'argent a toutes sortes d'essais.

Les Etablissements **A. CLAVERIE** les *célèbres* et les plus *considérables* du *monde entier* sont la vraie « *Maison de confiance* » qui *n'a pas besoin de réclame tapageuse ; sa renommée mondiale est faite* par les *cinq millions (5.000.000)* de hernieux soignés par eux, qui font connaitre spontanément *l'incomparable supériorité* des appareils brevetés de **A. CLAVERIE.**

Ne manquez donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 h à 4 h. à

VEYNES dimanche 24 Novembre Hotel Dousselin, de midi à 4 h.

GAP lundi 25 hôtel des Négociants,

FORCALQUIER Mardi hôtel Lardeyret

SISTERON, *Vendredi 29 hôtel des Acacias*

DIGNE samedi 30, hôtel Remusat.

Traités de la Hernie, *des* **Varices** *et des* **Affections abdominales.**

Conseils et renseignements gratis et discrétement **A. CLAVERIE,** 234, *faubourg St-Martin, Paris.*

A Vendre de gré à gré

1· **Une maison** à usage de restaurant, sise à Sisteron, composée de cave, rez-de-chauussée, 1er et 2me étages, galetas au-dessus, chambres au côté.

2· **Une vaste bergerie** et grenier à foin au-dessus, jardin au côté, située à la Beaume, près de l'école.

3· **Une propriété** complantée en amandiers et oliviers, quartier de Devant-Ville à Sisteron, convient pour paturage.

4· **Une maison** à Salignac, quartier de Sens avec terres et prés arrosables, eau de source abondante, terre au sec et bois, convient à l'élevage et au jardinage.

Pour visiter et traiter s'adresser le samedi et jour de foire à M. Giraud Claudius, au restaurant de l'Evêché à Sisteron et en semaine à Salignac, quartier de Sens.

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame, mais vous présentent au* même prix qu'ailleurs *ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT

6, Rue de Provence — SISTERON

(près le Grand Casino)

Téléphone 80.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles

Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, **SISTERON**

AGENCE

de la grande marque française

fabriquant de la plus petite
- à la plus grosse voiture -

RENAULT

— Moteurs à 4 et 6 cylindres —

Les plus economiques des voitures modernes vendues aux meilleurs prix.

Entretien des voitures assuré par les

ATELIERS DE RÉPARATIONS

Les mieux outillés de la région.

Travail rapide et consciencieux.- Prix modérés

Stocks importants de pièces de rechange

pour tous véhicules de série.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON